

54



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 17 mars 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mercredi 17 mars 2010

10 h

Prière.

M. D. Graham (Carleton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi, de Whitney, de Newcastle, de Sillikers, de Chatham et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 234.)

M. Betts (Moncton-Crescent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Saint John, de Rothesay, de St. Stephen et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 235.)

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. P. Robichaud, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant le jeudi 18 mars 2010 : étude des motions 49, 7 et 53.

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires de la Société de développement régional puis en Comité plénier pour étudier le projet de loi 16.

À 15 h, moyennant autorisation de la Chambre, la *Loi de 2010-2011 portant affectation de crédits* sera déposée et lue une première fois, après quoi la deuxième lecture des projets de loi 30, 31, 28, 32, 33 et 34 sera appelée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

**BUDGET PRINCIPAL, 2010-2011
COMPTE ORDINAIRE**

	Votés (\$)
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	
Projets et activités développement	94 836 000
MINISTÈRE DES ENTREPRISES NOUVEAU-BRUNSWICK	
Administration	3 104 000
Développement de l'industrie et des entreprises ...	19 489 000
Secrétariat de la croissance démographique	4 351 000
Aide stratégique	15 000 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	41 891 000
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	
Services généraux et autres services d'enseignement	10 961 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Enseignement primaire et secondaire	983 664 000
Votés	994 572 000
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE	
Administration	553 000
Gestion de la politique énergétique et développement des entreprises	2 534 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	3 034 000
AGENCE DE L'EFFICACITÉ ET DE LA CONSERVATION ÉNERGÉTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK	
Administration	1 031 000
Programmes sur l'efficacité énergétique	16 624 000
Votés	17 655 000
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	
Haute direction	1 101 000
Gestion de l'environnement	7 039 000
Sciences et planification	3 682 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	11 769 000
MINISTÈRE DES FINANCES	
Gestion des ressources financières	12 375 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	12 322 000
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	
Service de la dette publique	634 415 000

Moins : crédits législatifs	626 729 000
Votés	7 686 000
BUREAU DU CONTRÔLEUR	
Bureau du contrôleur	4 346 000
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Services ministériels et autres services de santé ...	272 928 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Assurance-maladie	534 349 000
Plan de médicaments sur ordonnance	178 894 000
Régies régionales de la santé	1 469 315 000
Votés	2 455 539 000
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES	
Services généraux	7 635 000
Aménagement forestier	48 973 000
Aménagement de la pêche sportive et de la chasse .	10 489 000
Gestion des ressources minérales	4 051 000
Aménagement des terres et aires naturelles	4 995 000
Aménagement régional	8 585 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	84 675 000
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Services généraux	87 370 000
Politiques et planifications	1 268 000
Bibliothèques publiques du N-B	14 219 000
Aide financière aux étudiants	27 591 000
Affaires postsecondaires	9 034 000
Apprentissage pour adultes	11 101 000
Travail	3 128 000
Développement de l'emploi	15 804 000
Entente Canada - Nouveau-Brunswick sur le marché du travail	20 521 000
Développement du marché du travail	106 577 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	296 560 000
COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES	
Administration	496 000
Aide aux universités	260 035 000
Votés	260 531 000
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Communications Nouveau-Brunswick	6 473 000
Provision pour fonds supplémentaires	78 372 000

Provision pour pertes	32 300 000
Régimes de retraite prévus par la loi, accumulation de prestations, subventions et allocations supplémentaires	290 908 000
Moins : crédits législatifs	218 000
Entités consolidées	184 895 000
Moins : crédits législatifs	184 895 000
Conseil consultatif sur la condition de la femme	418 000
Commission de la capitale provinciale	414 000
Commission du travail et de l'emploi	609 000
Votés	409 276 000

COMPTE DE CAPITAL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Canada - Nouveau-Brunswick Fonds chantiers - Le volet collectivités	20 350 000
Fonds chantiers - Financement complémentaire du volet collectivités	9 600 000
Votés	29 950 000

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Écoles publiques - Biens d'équipement	1 000 000
---	-----------

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Hôpitaux publics - Biens d'équipement	10 000 000
---	------------

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

Bassin hydrographique Musquash - Améliorations des biens immobiliers	1 254 000
Infrastructure du Sentier NB Trail	1 880 000

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES

Programme d'entretien reporté	15 000 000
-------------------------------------	------------

PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DES ENTREPRISES NOUVEAU-BRUNSWICK

Programme d'aide financière à l'industrie	125 000 000
---	-------------

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ET DE LA CONSERVATION ÉNERGÉTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Prêts pour les améliorations énergétiques	12 000 000
---	------------

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL

Avances de prêts aux étudiants	60 000 000
--------------------------------------	------------

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Éducation		
— Office de l'éducation spéciale pour les provinces de l'Atlantique		350 000
Environnement		20 000
Gouvernement général		100 000
Santé		8 870 000
Travail sécuritaire NB		
— Finances	360 000	
— Éducation	160 000	
— Santé	515 000	
— Éducation postsecondaire, Formation et Travail	30 000	1 065 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Autres (petites avances)		44 000
Éducation		120 000
Éducation postsecondaire, Formation et Travail		30 000
Environnement		10 000
Santé		5 000
Ressources naturelles		30 000

STOCKS

Éducation		211 000
Éducation postsecondaire, Formation et Travail		1 250 000
Ressources naturelles		510 000
Santé		8 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance, suspendue à 12 h 45, reprend à 14 h 15. Le président de la Chambre est au fauteuil.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

16, *Loi modifiant la Loi électorale.*

La présidente du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Il est unanimement convenu de revenir à l'appel du dépôt de projets de loi.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Byrne :

50, *Loi de 2010-2011 portant affectation de crédits.*

Le président annonce que, conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, les motions de deuxième et troisième lectures sont mises aux voix sur-le-champ.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

50, *Loi de 2010-2011 portant affectation de crédits.*

Après l'appel de la troisième lecture du projet de loi 50, *Loi de 2010-2011 portant affectation de crédits*, la motion portant troisième lecture est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 29

l'hon. M ^{me} Schryer	l'hon. M. Brewer	l'hon. M. Doucet
l'hon. M. Byrne	l'hon. M. Lamrock	l'hon. M. Foran
l'hon. S. Graham	M. B. LeBlanc	l'hon. M. Collins
l'hon. V. Boudreau	l'hon. M. Miles	l'hon. M. Kenny
l'hon. M. Arseneault	l'hon. M. Albert	M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles
l'hon. M. Keir	M. MacIntyre	M. Jamieson
l'hon. M. Stiles	M ^{me} Lavoie	M. Paulin
l'hon. D. Landry	M ^{me} C. Robichaud	M. Kennedy
M. McGinley	M. Fraser	M. Burke
l'hon. M. Doherty	l'hon. M. Ouellette	

CONTRE : 19

M. Fitch	M. MacDonald	M. C. LeBlanc
M ^{me} Dubé	M. Holder	M. Urquhart
M. P. Robichaud	M. Jody Carr	M. Jack Carr
M. Volpé	M. D. Graham	M. Olscamp
M. Steeves	M. Williams	M. C. Landry
M. Huntjens	M. Betts	M. Northrup
M. Harrison		

Le projet de loi 50, *Loi de 2010-2011 portant affectation de crédits*, est en conséquence lu une troisième fois, et il est ordonné qu'il soit adopté.

Il est unanimement convenu de revenir à l'appel du dépôt de projets de loi.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Lamrock :

51, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension*.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

La séance, suspendue à 15 h 35, reprend à 15 h 52 sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant avec des amendements :

16, *Loi modifiant la Loi électorale*.

La présidente du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Le débat reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 30, *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 30 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 30, *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi sur la Fonction publique*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 31 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi sur la Fonction publique*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 32, *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 32 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 32, *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 33 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La séance est levée à 17 h 4.